



PAS DE GROUPE THALES SANS ACTIONNAIRES PEUT-ETRE, MAIS AVEC CERTITUDE :

PAS DE BONS RESULTATS SANS SALARIES !

Face à la contestation généralisée de la politique salariale appliquée dans toutes les entités du Groupe, et suite à la mobilisation de Meudon du 23 janvier, lors de laquelle la Direction du Groupe a reporté la responsabilité de ses décisions sur les Directions de chaque entité, nous avons décidé de boycotter le CSE Ordinaire des 28 et 29 janvier.

Les salariés ne comprennent pas pourquoi, malgré les excellents résultats affichés par le Groupe et TSN, le partage de la valeur reste minimal. Pas de Groupe Thales sans actionnaires, mais sans salariés, pas de bons résultats !

Depuis des années, le dialogue social s'appauvrit, chaque entité évitant ses responsabilités sur des sujets importants tels que la politique salariale ou la mobilité durable.

Chez TSN, nous exigeons une politique salariale alignée sur les performances de l'entreprise et surtout un partage de la valeur EQUITABLE valorisant réellement le travail des salariés. Il est crucial de maintenir cette dynamique positive face aux nombreux défis à venir.

Nous réclamons aussi une négociation honnête sur la mobilité durable avec un budget à la hauteur des ambitions du Groupe.

Les Organisations Syndicales Représentatives de Thales Services Numériques : CFDT, CGT, CFE-CGC et CFTC

Vélizy, le 28 janvier 2025.

CFDT : Marie-Agnès GEOFFROY, Nathalie DURPOIX, Michel LAURENS, Fabrice ROBILLARD, Cyril TEYSSIER
CGT : Françoise MACE, Pierre HENNIQUE, Michael MARCINKOWSKI, Stéphane MERIODEAU, Philippe NICODEMO
CFE-CGC : Olivier BOURDEAU, Samuel BRUNEL, Guillaume CARRIERE, Nicolas MORTIER, Eric PARIS
CFTC : Claudine PERALDO, Gérald COMPOINT, Franck PEGOT, Patrick BOINEAU



NAO : la direction du groupe Thales refuse toujours une juste rémunération et renvoie la balle aux entreprises. → Amplifions notre mobilisation !

Partout dans notre Groupe les mouvements pour une politique salariale à la hauteur des enjeux, s'organisent. Au siège du Groupe aussi, l'intersyndicale centrale avait appelé à un rassemblement le jeudi 23 janvier à Meudon devant le siège du Groupe. Cette mobilisation a réuni environ 450 salariés durant plus de 2 heures.

Une délégation intersyndicale a été reçue par la direction. **On aurait pu croire que cette dernière avait des propositions à faire quant aux négociations salariales. Que nenni !!!**

La direction a proposé de discuter d'un tas de sujets, et encore avec une échéance sur 2026, mais surtout pas des salaires.

Puisque la direction de Thales est sourde aux légitimes revendications des salariés, et devant la fin de non-recevoir du Groupe et des directions locales qui annoncent un peu partout une application unilatérale de la politique salariale,

L'Intersyndicale Groupe appelle à poursuivre et amplifier la mobilisation.

Organisons ensemble le jeudi 30 Janvier 2025, des actions sur tous les établissements de notre Groupe.

Pour mémoire, les résultats de Thales sont exceptionnels, les carnets de commandes sont globalement pleins, les actionnaires et les hauts dirigeants du Groupe en ont leur part et même un peu plus. Les salariés veulent la leur à travers une politique salariale juste.

Pour rappel, les organisations syndicales Groupe réunies en intersyndicale réclament :

- Un budget d'augmentation de la masse salariale d'au moins 3,5 %, se décomposant ainsi :
 - Une Augmentation Générale de 120 € minimum pour toutes et tous ;
 - Un budget d'Augmentations Individuelles de 1,5 % ;
- La mise en place d'une réelle prime d'ancienneté progressive pour tous les salariés mensuels (nouveaux entrants comme anciens) ;
- L'application de la grille des Salaires Minimum Hiérarchique + 5 % pour toutes les entités du groupe Thales ;
- Le retour sur le calcul de la part variable et l'abandon des contraintes supplémentaires instaurées en 2024 ;
- La suppression des distributions d'actions gratuites réservées aux cadres dirigeants et la réintégration du budget dans le budget dédié aux augmentations de salaires ou la généralisation des actions gratuites pour tous ;
- La suppression de tout projet de rachat d'actions pour annulation.

Non, ces revendications ne sont pas trop élevées, notre Groupe ne s'est jamais aussi bien porté économiquement !

CFDT: Anthony PERROCHEAU

CFE-CGC: Marc CRUCIANI

CGT: Gregory LEWANDOWSKI

CFTC: Stéphane KHATTI

Sandrine CORNUT

Daniel FOURMESTRAUX

Philippe JESOVER

Lydie VILLERMET

L'argent coule à flot... pour certains

En 2024 Thales a dilapidé vers les marchés financiers :

- 700 millions d'€ de dividendes
- 300 millions d'€ de rachat d'actions pour destructions

1 milliard d'€ ! soit plus de 1000€ par mois et par salarié dans le monde... et quoi au final pour nos augmentations de salaires ?